

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 27
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 6

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

L'an deux mille quatorze et le 23 juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 15 juillet 2014, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, MME BRIGITTE BEC, M. JEAN-MARIE VITRAC, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, MME BRIGITTE COLOMIE, M. DENIS MOLET, MME ISABELLE GODEAS, M. LAURENT ORTIC, MME FLORENCE TOULZE, M. PATRICE ETAVE, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME NATHALIE GAUVRIT, M. JOËL FEUILLERAT, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NADINE MAURIN, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. XAVIER MANGOGNA, M. JACQUES DAHAN, MME ISABELLE SEROR, M. ANDRE PAULHIAC, MME ELISABETH ATTELAN.

☎ 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : M. NICOLAS COSTES, (Pouvoir donné à M. DOMINIQUE GIRONNET), MME MONIQUE GUEDES, (Pouvoir donné à M. PHILIPPE BAUMLIN), M. DAVID ROFE, (Pouvoir donné à M. LAURENT ROUX), MME KATY COLDER, (Pouvoir donné à MME ISABELLE GODEAS), M. ERWAN DANIEL, (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN), MME BRIGITTE CABANES-MURITH, (Pouvoir donné à MME CHRISTINE GENNARO-SAINT).

M. LAURENT ORTIC a été élu secrétaire

REÇU

LE - 5 AOUT 2014

PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE
DRCL

DÉLIBÉRATION n° 2014/122

Objet : Demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales – Aide à l'informatisation et à l'enregistrement des présences pour l'ensemble des services Petite Enfance et Enfance Jeunesse

Dans le cadre de la modernisation de l'ensemble des services Petite Enfance et Enfance Jeunesse, Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de procéder à :

- la mise en place de l'informatisation de toutes les structures,
- l'acquisition d'un logiciel de gestion spécifique,
- l'enregistrement des présences des enfants par un système de badgeage.

Monsieur le Maire propose de solliciter la Caisse d'Allocations Familiales pour l'obtention d'une aide sur le projet global.

Décision

Le Conseil Municipal,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1 :

La présente délibération annule et remplace la délibération n°2014/108 en date du 23 juillet 2014 suite à une erreur matérielle.

Article 2

A l'unanimité d'adopter la proposition énoncée ci-dessus.

- Transmis le 05 AOUT 2014
- Affiché le 06 AOUT 2014

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PERE
Pour le Maire et par délégation
Le 1^{er} Adjoint
Ivan Navarro

